REPORTAGE La sécurité au cœur

NOUVEAU SERVICE ALERTE COMMERÇANTS

Dans les commerces de la ville, la police municipale est aussi amenée à intervenir. Les commerçants sont malheureusement confrontés à des vols, incivilités ou agressions.

Un projet «Alerte commerçants» va voir le jour. Il s'agit d'installer dans les commerces un boîtier qui avertira la police municipale en cas de problèmes.

Ce système sera mis en place à la fin de l'année et fonctionnera sur abonnement. Ce boîtier sera dissuasif et rassurant pour le commerçant et les clients !

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La police municipale assure également la préservation de la tranquillité publique. Cela passe par **l'opération tranquillité vacances** (voir encadré), la surveillance dans les parcs publics, la lutte contre les voitures «ventouses», les chiens errants ou dangereux, les problèmes de voisinage… Pour ces derniers, un conciliateur de justice reçoit en mairie tous les jeudis après-midis sur rendez-vous.

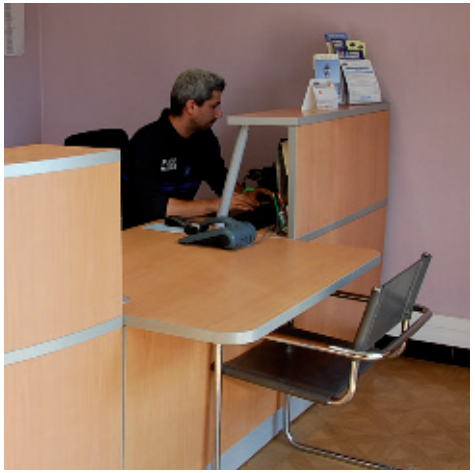

Opération Tranquillité Vacances

Afin de prévenir les risques de cambriolages, durant les vacances scolaires, le service de police municipale, peut, sur demande, assurer une vigilance plus particulière de votre domicile.
Pour bénéficier du service «opération tranquillité vacances», vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle accessible sur le site de la ville ou en vous rendant à la police municipale 14, avenue Leclerc ou à la Gendarmerie 31 avenue du 8 mai 1945.

Police municipale
04 72 59 22 22
mardi au vendredi 6 h-19 h 30
lundi et samedi 8 h-19 h
14, avenue Leclerc

PRÉVENTION ESCROQUERIE

François Sintès, conseiller municipal délégué à la sécurité et à l'État civil, a organisé pour les seniors des conférences de prévention contre le vol par ruse en présence de la police municipale et de la gendarmerie.

Les résidents de Beau séjour puis le public présent le 8 octobre à L'Atrium ont particulièrement apprécié les conseils de prudence qui leur ont été délivrés.

de la ville

Future caméra de vidéo-protection à Tassin la Demi-Lune.

VIDÉO-PROTECTION

La mise en place de la vidéo-protection sur la commune fait suite à un engagement de la municipalité, très attendu des Tassilunois, notamment des commerçants.
Pour mener à bien la mission de préservation de la tranquillité publique, **la majorité municipale a décidé d'équiper certaines artères du centre-ville de caméras de vidéo-protection**.
Les établissements publics comme la mairie, L'Atrium, les gymnases… seront également mis sous contrôle. Cet équipement aura un rôle dissuasif mais également de protection. La vidéo-protection évitera les atteintes aux commerces, biens privés et incivilités qui détériorent les équipements publics de la ville.

Application de la Gendarmerie
STOP CAMBRIOLAGES
à télécharger gratuitement sur votre téléphone portable (apple store ou système androïd).
Infos :
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Statistiques de l'évolution de la délinquance à Tassin la Demi-Lune enregistrées par la Gendarmerie nationale

- Atteintes volontaires à l'intégrité des personnes :
  + 65,20 %
  soit 76 pour 4
  de janvier 2014 à septembre 2014 comparé à janvier 2013 à septembre 2013
- Dégradations :
  + 42,86 %
  soit 50 pour 35
  de janvier 2014 à septembre 2014 comparé à l'année 2013
- Cambriolages :
  + 28,26 %
  soit 118 pour 92
  de janvier 2014 à septembre 2014 comparé à l'année 2013

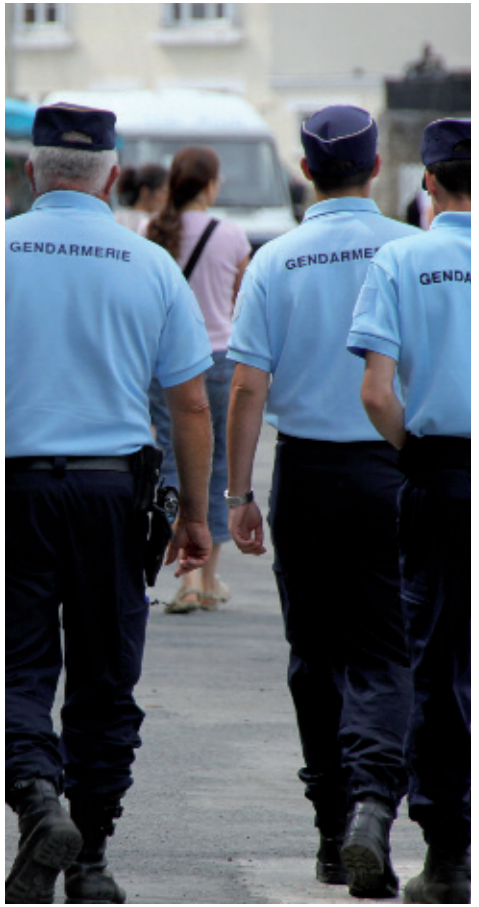

BOUGER EN VILLE

21 - 22 - 23 novembre

Fête du livre Plume de Lune

Voici quelques extraits du programme, retrouvez l'intégralité des rencontres, spectacles, ateliers… sur www.mediatheque.tassinlademilune.fr ou www.tassinlademilune.fr

Vendredi 21 novembre

19H02
Meurtre à l'Atrium / Murder party
Animé par l'association « Les petits débrouillards »
Le coupable est parmi nous !
Soirée remplie de mystère où vous devrez retrouver le coupable qui se cache parmi les participants.
Sur inscription, à partir de 15 ans.
Durée 1 h 30
Suivie d'une petite collation.

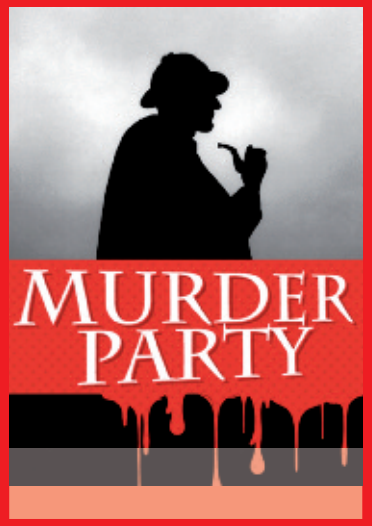

Samedi 22 novembre

17H14
Blind Test
« Musique de film/de séries TV »

Animé par la Fédération Officielle
Saurez-vous reconnaître ces titres de films ou de séries TV à l'écoute des premières notes de leur musique ?
Pour le savoir, participez, sans complexe et dans la bonne humeur à ce blind test « musique de film (le polar à l'honneur !) et de séries télévisées ».
Lewis Wingrove, DJ de la Fédération Officielle de Blind Test mettra la culture des participants à l'épreuve…
Sur inscription.
Constitution des équipes sur place.
Entrée libre pour les spectateurs.
Salle Marivaux.

18H33
Jack l'éventreur
Lecture-spectacle mêlant théâtre, danse BD et musique, à partir du texte de Robert Desnos. Avec Alizée Bingöllü et Salla Lintonen. Dessins : Efix. Mise en scène : Florian Santos. Compagnie Et si c'était vrai ?
1928 : une femme est retrouvée coupée en morceaux au bois de Marly. Robert Desnos s'inspire de cette macabre découverte et publie une série d'articles dans « Paris Matinal » autour de Jack l'Éventreur. L'auteur dresse, à travers ses victimes, un portrait du premier tueur en série qui hante aujourd'hui encore nos nuits policières, à l'écrit comme à l'écran. Cette lecture-spectacle mêle le texte poétique de Desnos au dessin de bande dessinée (réalisé en direct), le corps à la voix parlée et chantée, le tout rythmé par la musique.
Sensibles s'abstenir ! Déconseillé aux moins de 15 ans. Durée 1 h – salle Darnas.

19H33
La Chambre mandarine
Saynètes avec l'atelier théâtre de la MJC, extraites de la pièce de Robert Thomas.
Durée 30 min - salle Chopin.

Dimanche 23 novembre

11H01

Tour de méchants

Spectacle par le duo de méchants Guy Prunier, conteur et Jean-Luc Portalier, musicien.

Heureusement qu'il y a des méchants dans les histoires, sinon on s'ennuierait ferme ! Les méchants sortent des rangs et voilà que les mots eux aussi décident de ne plus marcher au pas ! Et ça n'est pas tout, les notes, elles aussi, ne veulent plus faire tapisserie et revendiquent d'avoir une place à part entière...
À partir de 5 ans.
Durée 1 h - salle Chopin.

Vol de Patates !

Vous avez un stylo, un livret de route et du bon sens ? Alors venez vite à la chasse aux indices. Vous disposez d'une trentaine de minutes pour retrouver les voleurs qui ont dérobé 100 milliards de patates à Mr Potatoes…
Exposition ludique et interactive.
À partir de 8 ans.
Conçue par les éditions Grain de Sel.
Du 18 au 23 novembre.
Accès libre – salle Marivaux (galerie).

Géronimo Stilton

Géronimo STILTON, la célèbre souris rédacteur en chef du journal « L'Écho du rongeur » et enquêteur extraordinaire, propose une séance de « ratographie » ou dédicace costumée samedi 22 et dimanche 23 novembre de 14 h 01 à 16 h 59 pour toute la famille.

Garderie samedi 22 novembre
Restez zen ! Des professionnels de la petite enfance s'occupent de vos enfants le temps d'une rencontre ou d'un atelier. De 6 mois à 4 ans, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sans inscription, en salle d'heure du conte à l'Atrium.

Venez nombreux !

Téléthon gourmand !

Depuis plusieurs semaines, le Centre Communal d'Action Sociale avec son groupe Arc-en-Ciel organise des défis pour participer au Téléthon.
Pour 2014, « Artistes pâtissiers d'un jour », le groupe Arc-en-Ciel a choisi de se lancer dans la confection d'un gâteau représentant le logo du Téléthon.
Le groupe vous propose également d'être acteur de ce défi. Un stand sera tenu le **vendredi 5 décembre entre 10 h et 13 h** sur le marché promenade des Tuileries, avec au programme un atelier de décoration de biscuits sablés. La vente de ces biscuits, personnalisés par vos soins, permettra de récolter des fonds pour l'AFM Téléthon.
Contact : CCAS au 04 72 59 22 30 ✧

Club loisirs et amitié

Dans une ambiance joyeuse et amicale, de nombreuses activités sont proposées aux aînés, les lundis chorale, les mercredis matins marche douce, mercredis après-midi jeux de société, les jeudis à 14 h animations : le 20/11 la ronde des ans, le 27/11 jeux de société… et toujours la **pause-café du vendredi matin au 12, rue Jules Ferry**. Portes ouvertes le 29 novembre.
Contacts :
Hélène Armengot 04 72 32 18 39
Gilberte Renard 04 78 34 26 45 ✧

Jeunes artistes

Depuis plusieurs années, la ville a mis en place des **actions d'éducation culturelle et artistique** à destination de tous les écoliers de la maternelle au lycée avec ses services et en partenariat avec l'École de musique et le cinéma le Lem. De la participation à un atelier avec les artistes programmés à L'Atrium à un défi lecture avec la médiathèque en passant par la décoration des sapins de Noël sur la promenade des Tuileries, le forum des actions culturelles et artistiques de la ville rassemble de nombreux projets et permet à chaque enseignant de s'inscrire pour participer. Ainsi, **Célia Bissay professeur à l'école Leclerc** a choisi avec sa classe de CM1 de participer au projet «Rat de jardin et rat de grenier : deux variations sur les limites entre patrimoine naturel et patrimoine construit». Les séances avec l'artiste Fabien Pinaroli ont été très riches pour les enfants. Ils ont appris les bases de la photographie, l'écriture de textes par rapport à leurs photos, le travail de création… Pour Célia Bissay qui a déjà participé à plusieurs actions culturelles de la ville «**Le partenariat avec un artiste organisé par la ville est une vraie chance.** Le travail des enfants guidés par un artiste leur permet d'appréhender un univers différent et de développer leur créativité.» Les œuvres des écoliers ont été exposées à L'Atrium lors des journées européennes du patrimoine et ont pu être admirées de tous. Une vraie récompense pour ces jeunes artistes ! ✧

BOUGER EN VILLE

À la médiathèque

Secteur jeunesse

En raison de la Fête du Livre des 22 et 23 novembre prochain, les coups de cœur des bibliothécaires jeunesse se tourneront vers les auteurs invités à cette occasion :

Le plus beau CADEAU du monde
L'aventure au bout du chemin
Le MYSTÈRE de la TACHE D'OR
500 000 euros D'ARGENT DE POCHE
Embrouille en Bretagne
Le bureau des mots perdus
Zékéyé et les drôles de bruits...

Secteur musique

En panne d'inspiration, vous ne savez quoi écouter ? Visitez notre blog et découvrez nos sélections : http://zikenbib.blogspot.fr

Secteur ados - adultes

Samedi 29 novembre à 11 h
Salle Chopin à l'Atrium.
Entrée libre

© DR

Dans le cadre des rencontres «Cartes Blanches» du festival **Mode d'emploi, un festival des idées**, organisé par la Villa Gillet en co-réalisation avec les Subsistances. Avec le soutien du Centre National du Livre, de la Région Rhône-Alpes et du Grand Lyon, la médiathèque accueillera l'auteur néerlandais **Cees Nooteboom**. Nous vous proposons un débat d'idées autour de son œuvre. Découvrez le programme des rencontres, débats, spectacles : www.villagillet.net

Jeudi 11 décembre à 14 h 30
Salle Chopin à l'Atrium. Entrée libre

Le domaine de Longbourn est un havre de paix pour la famille Bennett et leurs cinq filles, et l'espoir d'une vie meilleure pour Sarah, l'une des domestiques. Ambiance romanesque, rebondissements, intrigues, Mme Colin, lectrice, nous transporte à l'époque victorienne avec le roman de Jo Baker paru aux éditions Stock, «Une saison à Longbourn».

Jeudi 22 janvier à 14 h 30
Salle Chopin à l'Atrium.
Entrée libre

Avec les frimas de l'hiver, une bibliothécaire endossera son doux lainage et vous fera découvrir le premier roman de Nelly Kaprièlian «Le manteau de Greta Garbo» paru aux éditions Grasset.

Rétrospective

Le jeudi 25 septembre, la médiathèque recevait Gilbert Vaudey. Une rencontre empreinte de souvenirs, et de mémoire. En évoquant Lyon, l'auteur a su donner vie aux places, rues et monuments.Le public a découvert une ville chaleureuse qui se prête aisément à la flânerie pour le marcheur «urbain».

La télé à Tassin la Demi-Lune

La série « Lucie raconte l'Histoire » sera diffusée dimanche 21 décembre à 8 h 55 sur Arte.
Dans l'épisode « Lucie, à la guerre comme à la guerre - Le 20e siècle », une partie des images a été tournée à Tassin la Demi-Lune lors de la cérémonie du 11 novembre 2013. Peut-être vous y reconnaîtrez-vous…

loft
show-room
campus
studio
URBAN ROOM
loft
studio.campus.show-room
UN NOUVEAU SITE RECEPTIF D'EXCEPTION POUR UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ACCUEIL EVENEMENTIEL.
LOFT, SHOW-ROOM, CAMPUS, STUDIO : 4 espaces de caractère parfaitement équipés, dédiés à vos évènements :
exposition, vente privée, cocktail, séminaires, formation, atelier, cours, shooting, tournage, répétitions, ...
135 route de Paris - CHARBONNIERES - 04 78 34 35 35 - www.urban-room.com

Handi'chiens

La ville a mis en place un collecteur de bouchons plastiques à la médiathèque ✧

Soutenez cette initiative

TASSIN
LA DEMI-LUNE
Déposez vos bouchons plastiques
Les Bouchons d'Amour
et aidez-nous à offrir
UN CHIEN D'ASSISTANCE
à ceux qui en ont besoin
en mettant vos bouchons en plastique dans ce container.
L'association HANDI'CHIENS met au service des personnes handicapées moteur un CHIEN D'ASSISTANCE.
www.handichiens.org

Théâtre

À l'Atrium, **le vendredi 19 décembre à 20 h**, Les Troubalourds jouent au profit de l'association Anima Africa **« Cuisine et Dépendances »** une pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Baccri.
Réservation : contact@anima-africa.org ou tél 06 47 20 13 99

ANIMA-AFRICA.ORG

www.anima-africa.org ✧

BOUGER EN VILLE

Exposition

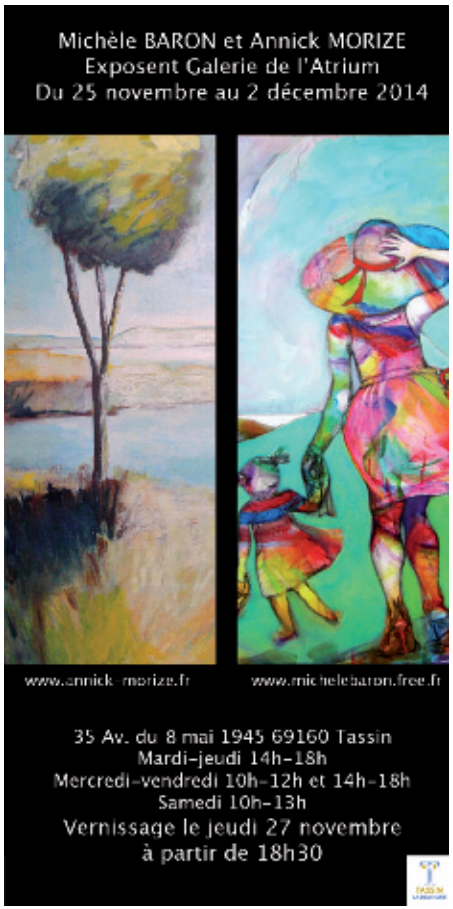

À L'Atrium

Spectacles

> Quatorze - Compagnie Cassandre
Mardi 18 novembre à 20 h 30
Comédie documentée relatant les 38 jours qui précédèrent la première guerre mondiale. Quatorze prend le parti d'interroger avec humour les causes de la grande guerre…
Autour du spectacle :
Mardi 18 novembre à 19 h - Entrée libre
Conférence avec Sébastien Valignat, metteur en scène, et Caroline Muller, historienne. La guerre qui lie, délie et relie : hommes et femmes dans la Première Guerre mondiale.

> Beauté pour tous - La Maison Tellier
Jeudi 4 décembre à 20 h 30
Ce quatrième album des cinq frères Tellier confirme leur goût pour les orchestrations graves, les harmonies et les mélodies classieuses.

> François Morel
au Théâtre de l'Atrium !
Hyacinthe et Rose
Dimanche 11 janvier à 17 h
François Morel nous livre une évocation tendre et nostalgique de son enfance auprès de ses grands-parents...

Ateliers

> Ateliers cirques parents-enfants avec la compagnie Virevolt
Le premier atelier, à destination des 8-12 ans, se tiendra samedi 29 novembre de 10 h à 12 h. Les plus petits (4-7 ans) auront l'occasion de venir pratiquer le samedi 31 janvier aux mêmes horaires. Portés, acrobaties… venez vous exercer en famille ! Gratuit sur inscription à L'Atrium.
L'Atrium - 35, avenue du 8 mai 1945
Tél 04 78 34 70 07
atrium@villetassinlademilune.fr ✧

Le plein d'infos au Bureau Information Jeunesse

Le BIJ, lieu gratuit d'accueil et d'écoute pour tous les jeunes et leur famille, propose :
> Atelier Citoyen pour les 16/25 ans Décode ton code. Samedi 15 novembre 10 h-12 h 30, atelier pour les jeunes à partir de 16 ans, désireux de passer le code ou de renforcer leur connaissance pour obtenir l'examen. Un formateur délivrera des astuces pour intégrer les informations et éviter les pièges et reviendra sur les difficultés en cas de besoin. Attention places limitées, inscriptions au 04 78 34 78 60.

> Flash Info Métier pour les 14/18 ans Métiers de l'animation. Mercredi 21 janvier à 15 h 30, des professionnels apportent un témoignage sur leur parcours professionnel et donnent des informations précises sur les études et les métiers de l'animation. Inscriptions au 04 78 34 78 60.
> Ateliers numériques pour les 11/18 ans. Tous les mercredis 16 h-18 h (hors vacances scolaires), conduits par les animatrices : recherches de stages, jobs saisonniers, rédaction de rapport de stages, informations sur les réseaux sociaux… Entrée libre sans inscription.
> Aide à l'accès au BAFA. La ville peut accompagner des jeunes pour accéder à cette formation avec une aide financière et le soutien des animatrices jeunesse du BIJ (infos, organismes de formation, stages pratiques…), renseignements au BIJ.

BIJ - 35, avenue du 8 mai 1945
Tél 04 78 34 78 60
bij@villetassinlademilune.fr ✧

« Les 15 jours renversants »

Pour la 5e édition **« Les 15 Jours Renversants »** à Tassin la Demi-Lune, de nombreuses offres et promotions chez vos commerçants préférés ! **Du 12 au 26 novembre,** laissez-vous porter par l'accueil, les conseils et le professionnalisme de votre commerce local...

Car à présent, on trouve tout à Tassin la Demi-Lune ! On se déplace moins, on pollue moins, on gagne du temps et de l'argent... en participant au développement de sa commune et en favorisant l'emploi local. Retrouvez désormais toutes les enseignes **« Les Boutiques de Tassin »** et leurs actualités sur notre site : www.lesboutiquesdetassin.fr

Opération horloge renversée

Dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 novembre l'horloge sera recouverte d'une bâche représentant l'horloge à l'envers. Cela annoncera « Les 15 jours renversants ».

Valéry JACQUEY
Présidente de l'UCAPEL
Union des Commerçants Artisans Professions Libérales de Tassin la Demi-Lune

vos nouveaux commerces

Voici les commerces qui se sont installés récemment dans notre ville.

NOTRE OPTICIEN
4, place Pierre Vauboin
04 78 34 46 49

ALLIANCE BOIS
58, route de Paris
04 78 33 58 16

MENUISERIE DE L'OUEST
58, route de Paris
04 78 57 12 23

BRASSERIE LA ROTONDE
8, place Pierre Vauboin
04 74 72 45 44

LUXURY PRESSING
25, avenue de la République
04 82 91 26 65

MADELEINE SERVICES
78, avenue de la République
09 83 09 80 33

LES COPAINS D'ABORD
51, avenue de la République
04 78 34 53 75

BRASSERIE LES TUILERIES
11, promenade des Tuileries
04 78 35 04 20

l'auto partage chez nous

Bluely, le service d'auto partage 100% électrique lancé il y a un an en partenariat avec le Grand Lyon est actuellement présent sur l'agglomération avec 130 voitures en libre-service réparties sur 51 stations. Le système renforce son maillage et se déploie sur 9 nouvelles communes dont Tassin la Demi-Lune pour atteindre d'ici la fin de l'année, 250 véhicules pour 100 stations. Notre ville va donc prochainement bénéficier de cette solution simple, pratique, économique et durable pour se déplacer autrement avec la création d'une première station sur le parking du centre-ville situé rue Georges Perret. Cette dernière accueillera **5 bornes de charge**, dont l'une sera accessible à tous les véhicules électriques avec un forfait recharge. Les utilisateurs pourront rejoindre toutes les communes équipées avec la possibilité de réserver sa voiture et/ou sa place de stationnement.

les transports bougent…

Le nouveau transport intra muros au profit des personnes âgées

D'après une enquête du Centre Communal d'Action Sociale menée auprès des Tassilunois, les seniors souhaitent bénéficier d'un transport local avec accompagnement pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux, à des activités de loisirs, dans les commerces, dans des associations, au marché, au cimetière etc…

Le dernier numéro du Mag de Tassin la Demi-Lune annonçait que Katia Péchard, adjointe au Maire déléguée à l'action sociale et aux seniors, travaillait avec l'équipe municipale sur le projet de transport des personnes âgées de porte à porte sur le territoire de notre commune. C'est maintenant chose faite.

«La navette» intervient depuis le 4 novembre, sur deux demi-journées par semaine : **mardi après-midi de 14h à 18h et vendredi matin de 8h à 12h.**

Il convient d'appeler directement «la navette» **au moins 24h à l'avance au 06 81 05 28 63** afin de retenir une place à bord du confortable véhicule de 8 places pour les usagers. Ce véhicule bénéficie de la climatisation, chauffage, de sièges individuels et réglables.

Le coût d'un trajet pour l'usager est de **4 euros**, soit 8 euros pour un aller-retour sur la commune, la ville prenant déjà à sa charge une partie du coût en amont.

Ce véhicule sillonnera les rues de notre commune, afin de faciliter le déplacement de nos retraités et de les conduire de chez eux à leur rendez-vous, lieu d'activité…

Les petits animaux de compagnie sont acceptés à condition qu'ils soient dans une cage fournie par leur propriétaire.

Inscription pour Bluely par Internet ou dans l'un des 9 espaces d'inscription avec pièce d'identité, permis de conduire et carte bancaire. Plusieurs formules d'abonnement sont proposées à partir de 0.20 €/min. de location. En moins de dix minutes, un badge nominatif permet de louer un véhicule 24h/24 et 7J/7.

Plus d'informations sur le site www.bluely.eu ou au 04 72 69 69 69.

travaux de voirie 2015

Les travaux suivants sont prévus dans le courant de l'année prochaine :

– **Avenue du Général Eisenhower :** le SYTRAL prévoit la création d'un couloir réservé aux bus et aux cycles côté Tassin, ainsi que la sécurisation des carrefours avec l'avenue Brosset et la rue Joliot Curie. Les places de stationnement sont conservées.

– **Avenue Franklin Roosevelt :** création d'un trottoir accessible sous le pont SNCF.

– **Avenue du Nord :** création d'un trottoir accessible, enfouissement des réseaux secs et rénovation de l'éclairage public. Ces travaux sont associés à une intervention d'ERDF qui prévoit le renouvellement des câbles électriques moyenne tension.

– **Avenue Vincent Serre :** mise en accessibilité d'un trottoir, enfouissement des réseaux secs et rénovation de l'éclairage public.

– **Chemin Antoine Pardon :** création d'un trottoir accessible.

– **Carrefour de la Libération :** le fonctionnement du carrefour pouvant entraîner la confusion, certains automobilistes empruntaient les voies de circulation à contre sens. Afin d'améliorer sa lisibilité, des panneaux de signalisation ont été installés à l'angle du carrefour avec l'avenue Brosset.

information vigilance voirie

Si vous constatez des anomalies sur le domaine public (panne éclairage public, nid-de-poule, propreté, etc.) n'hésitez pas à contacter le service Proximité-Voirie au 04 72 59 22 11, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h ou voirie@villetassinlademilune.fr

Vous pouvez également appeler directement le centre de contact du Grand Lyon au 04 78 63 40 00, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ou sur le site internet du Grand Lyon (Grandlyon.com, rubrique « à votre service / demandes et réclamations » pour les remarques concernant le Grand Lyon (voirie, collecte, propreté, assainissement).

M. PALAZON, Adjoint au Maire délégué à la voirie, peut également vous recevoir lors de ses permanences en mairie le lundi après-midi de 14 h à 18 h ou sur rendez-vous.

attention aux chenilles

En ce début d'hiver, on peut constater la présence de cocons de chenilles processionnaires sur un certain nombre de pins et de conifères. Ces chenilles qui fragilisent la santé de l'arbre peuvent provoquer différentes pathologies chez l'homme et les animaux (irritations de la peau, des yeux, allergies respiratoires) dues à leurs longs poils urticants.

Avant fin février, il appartient aux propriétaires de terrains arborés d'intervenir eux-mêmes ou à l'aide d'entreprises privées, sur les arbres atteints, en détruisant les nids de ces parasites. En effet, au printemps, ces chenilles sortiront de leurs nids par procession pour se diriger vers le sol.

http://www.tassinlademilune.fr/cadre-de-vie/sante/chenilles

ramassage des ordures ménagères

Les collectes des bacs normalisés obligatoires gris et verts sont effectuées **entre 6 h et 13 h (horaires pouvant varier dans cette tranche)** les jours de ramassage : **lundi, mercredi, jeudi et samedi pour les bacs gris, mardi et vendredi les bacs verts.**

La présentation de déchets à même le trottoir (cartons, sacs…) est interdite et verbalisable. Il est obligatoire d'utiliser les bacs gris ou verts selon la nature des déchets et de retirer les bacs du trottoir le plus rapidement possible après chaque ramassage.

Pour toutes demandes relatives à la propreté de l'espace public et à la collecte des bacs : appelez au 04 78 63 40 00 ou centredecontacts@grandlyon.org

neige

Chacun est tenu de déneiger devant sa porte, trottoirs et voies privées. La ville assure le nettoyage des parkings et les trottoirs des bâtiments municipaux (écoles, gymnases, crèches, mairie, poste…). Le déneigement des voies publiques est assuré par le Grand Lyon et le Conseil Général.

Standard neige :
Conseil Général : 04 26 72 80 65
et Grand Lyon : 04 78 95 88 44

ENSEMBLE DANS LA VILLE

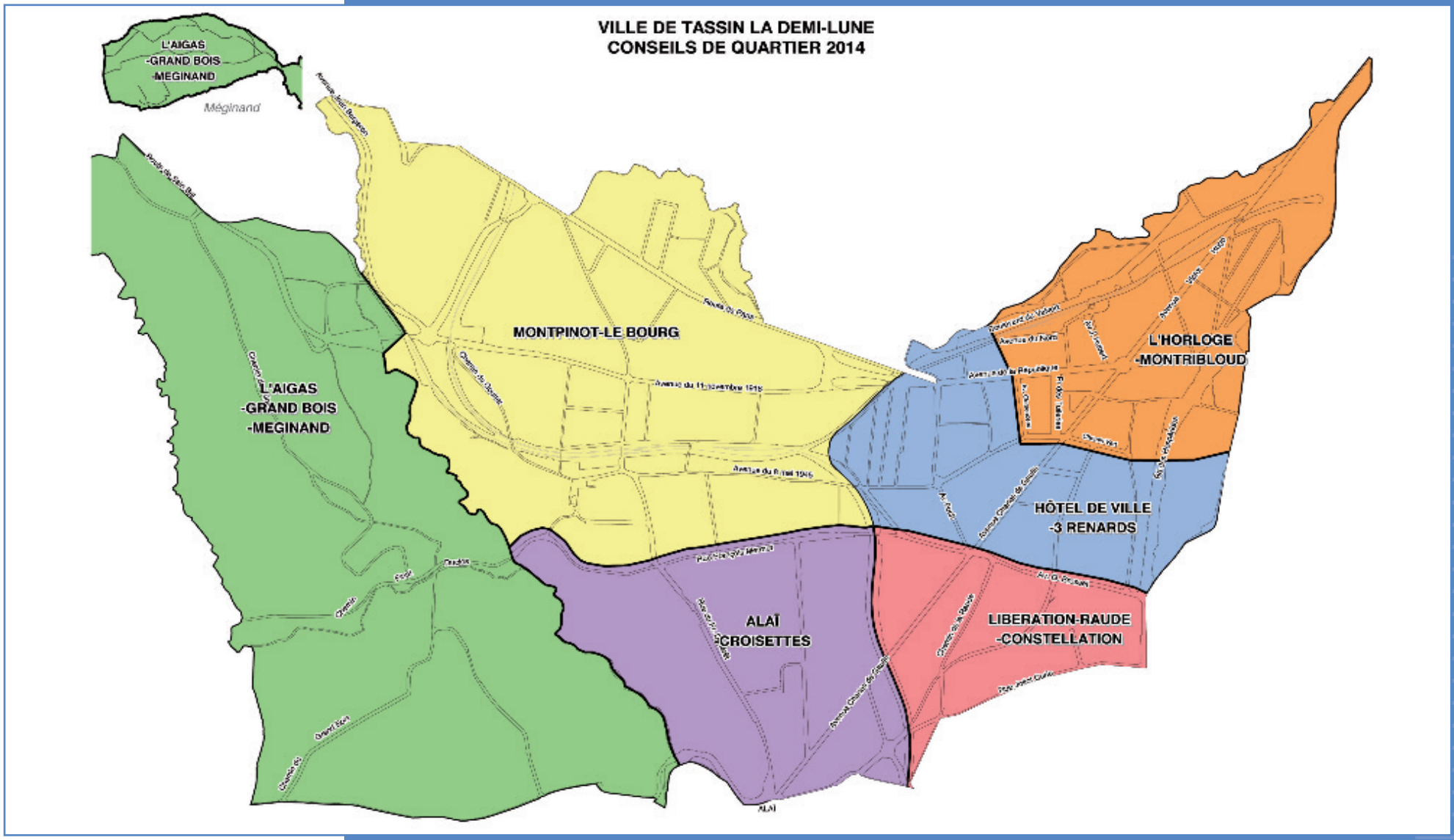

Un site pour les associations !

La majorité municipale a mis en place un site internet dédié aux associations tassilunoises. Sur simple inscription auprès du service communication, chaque association disposera de codes pour alimenter sa page. Les Tassilunois auront accès à toutes les informations mises en ligne via le site internet de la ville : **www.tassinlademilune.fr**

Conseils de quartier

Tassin la Demi-Lune, c'est d'abord des quartiers auxquels nous sommes attachés et qui racontent l'histoire de leurs habitants : chacun a sa spécificité qui est une richesse pour toute la ville. L'action municipale doit prendre en compte cette identité particulière.

Afin de mieux associer les habitants à la gestion de leur commune, la municipalité a souhaité créer des Conseils de quartier en 2003 sur l'ensemble du territoire communal.

Dans cette continuité, le Conseil municipal du 24 septembre dernier a voté la nouvelle charte ainsi qu'un nouveau découpage géographique des Conseils de quartier.

– Passant de 5 à 6 Conseils de quartier, le secteur de la Libération Raude Constellation est mis en valeur en tant que quartier à part entière ayant sa propre identité.

– Les Conseils de quartier accueillent désormais toute personne de plus de 16 ans qui concourt à la vie du quartier au titre de sa résidence (locataire ou propriétaire), son activité associative ou de son activité professionnelle.
– Pour chaque Conseil de quartier, 2 référents forment l'équipe de coordination (suppression d'un référent élu au sein du Conseil municipal).
– Le rôle et les compétences des Conseils de quartier s'élargissent aux problématiques sociales (handicap, lien social, etc.).

Si vous souhaitez participer à la vie de votre quartier, n'hésitez pas à contacter la mairie ou déposer votre candidature en transmettant le coupon ci-contre à l'accueil de la mairie ou par courrier adressé à M. Jacques BLANCHIN, conseiller municipal délégué chargé de la proximité, des conseils de quartier et du handicap avant fin novembre 2014.

Rejoignez votre conseil de quartier !

Prénom, Nom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Courriel : . . . . . .

Téléphone : . . . . . .

Conseil de quartier :

Horloge / Montribloud
Montpinot / Le Bourg
Hotel de Ville / 3 renards
Alaï / Croisettes
Libération / Raude / Constellation
L'Aigas / Grand Bois / Méginand

Candidature présentée en tant que : Membre - Référent

Et au titre de :
Sa résidence - Son activité associative - Son activité professionnelle
Autre : ……

Renseignements et inscriptions - Hôtel de ville - place Péragut
Service proximité et voirie - Tél : 04 72 59 22 11 ou voirie@villetassinlademilune.fr

TRIBUNE LIBRE

Pour Tassin Demain

Notre commune entre dans un temps de concertation. Mais à quoi sert-elle ? Comment l'utiliser pour faire entendre sa voix de citoyen ? Quels en sont les outils ? Pour les mois à venir, notre groupe municipal « Pour TASSIN demain » souhaite vous permettre de vous exprimer sur différents sujets :
– La réforme des rythmes scolaires, qu'elle soit bonne ou non, est une loi de la République ; elle a été votée, elle doit être appliquée le moins mal possible, selon les moyens financiers. C'est ainsi que notre groupe a proposé d'inscrire au règlement intérieur de l'accueil périscolaire des écoles publiques de TASSIN LA DEMI-LUNE, la création d'un comité de suivi qui rassemble des parents délégués, des enseignants et la municipalité. Cette initiative devait permettre d'instaurer un dialogue entre enseignants, parents et élus. Au détour d'un vote tronqué en Conseil Municipal, faute de documents, ce comité de suivi n'est toujours pas acté...
– Les Conseils de Quartiers se remettent en marche : malheureusement, leur mode de fonctionnement, non concerté, coupera le lien entre Conseils et élus. Or, intervenir le plus en amont possible des projets municipaux est gage d'efficacité. Veut-on cantonner les Conseils de Quartiers à des discussions de « paillasson » ? À titre d'exemple, ils ne devraient pas être associés à la réflexion de la commune sur son futur urbanisme, selon le principe « on décide puis on informe ». Quelle erreur à l'heure de la gestion participative !
– Au moment, très important et décisif, où s'ouvre devant nous la révision du PLU-H (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat), les habitants de Tassin la Demi-Lune se doivent d'être vigilants pour leur avenir. Notre groupe « Pour TASSIN demain » sera attentif à vous écouter, à se faire l'un des relais de vos souhaits et avis.
L'exemple même des décisions prises sans concertation sont celles qui concernent la rénovation de l'église Saint-Claude. Les travaux sont annoncés mais la plus grande opacité règne sur ce projet. Où en sont les marchés publics ? Les appels d'offres ne sont pas lancés. Interrogé par notre groupe en Conseil Municipal, Monsieur le Maire n'a su quoi nous répondre.
Qui va payer ? Quel plan de financement se cache derrière l'appel aux dons privés ? Il est absolument indispensable de nous, de vous mobiliser dans notre plus grande diversité, pour exprimer vos souhaits pour votre ville, pour ne pas cautionner une municipalité qui se referme sur elle-même. Nous aurions souhaité vous annoncer la possibilité de vous recevoir dans le local auquel les groupes d'opposition ont droit. Mais, à l'heure où nous rédigeons, notre droit n'est pas respecté.

Pour TASSIN demain
http://pourtassindemain.blogspot.com

Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune

Le mercredi 24 septembre, le Conseil municipal s'est réuni pour sa 1re séance publique de la session 2014-2015.
Deux sujets ont principalement entretenus les débats : le service municipal d'accueil périscolaire et le projet de restauration de l'église Saint-Claude.
Depuis la rentrée, l'ensemble de nos écoles publiques appliquent les nouveaux rythmes scolaires. Si cette réforme peut légitimement être sujet à polémique, nous estimons qu'après la confrontation d'idées, un seul principe doit guider notre action : appliquer la législation votée en faisant primer avant tout l'intérêt de nos enfants.
Pascal CHARMOT s'arc-boute sur une position dogmatique et partisane, en concevant un projet a minima qui dessert non seulement nos élèves, mais également leurs parents et nos partenaires.
Alors que d'autres villes s'appuient sur les difficultés engendrées pour révéler les potentiels dont regorge leur milieu associatif, notre municipalité préfère s'abandonner à la punition collective, en réduisant nos écoles à l'état de garderies et en laissant nos associations sur le bord du chemin. Nous continuerons à nous mobiliser pour changer cette donne !
Quant au projet de restauration de notre église, nous souhaitons profiter de cette tribune pour réaffirmer clairement notre positionnement. Comme nous avons toujours pris soin de le rappeler, les travaux de chauffage et de remise aux normes de l'électricité sont nécessaires dans notre église et doivent être réalisés, puisqu'au regard de la loi de 1905, ceux-ci sont de la compétence de la mairie.
Cependant, le projet de restauration récemment présenté n'a plus rien à voir avec celui initié en 2013, puisque son budget est passé de 600 000 € à 1 476 000 € en moins d'un an !
Or, il nous paraît fort peu opportun qu'un projet qui répondait initialement à des exigences d'entretien du bâti et de confort des paroissiens, se mute brutalement en un programme d'embellissement, alors que les finances publiques sont sous tension.
Les Tassilunois ont déjà été mis à contribution pour restaurer l'extérieur de notre église puis de la place de Tassin pour plus de 2 300 000 €. Nos efforts budgétaires ne peuvent se porter sur ce seul édifice, quand on connaît l'ampleur des besoins en matière de petite enfance, de cadre de vie ou de développement durable sur notre commune.
C'est pourquoi nous plaidons pour que ce projet soit amendé, afin de libérer des crédits pour d'autres programmes tout autant vecteurs de lien social.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Stéphane BENAYOUN
www.mieuxvivreatassin.fr
mieuxvivreatassin@gmail.com

Ensemble, Osons Autrement Tassin la Demi-Lune

180 jours d'actions en faveur de tous les Tassilunois.

Certains agitent…et d'autres agissent…
Nous avons pris nos fonctions d'élus voilà 7 mois. Certaines décisions ont pu rapidement être mises en œuvre, comme :
– L'ouverture des stades pendant les vacances y compris l'été.
– Une plus large amplitude d'ouverture hebdomadaire de L'Atrium.
– Le renfort d'effectif de la police municipale et une présence accrue sur le terrain de 6 h à 19 h 30 en semaine et de 8 h à 19 h le samedi et le lundi.
– La sécurité des seniors a fait l'objet de rencontres thématiques.
– Une navette en porte à porte vient compléter le transport local de nos aînés.
– L'église Saint-Claude, avec sa restauration intérieure, achèvera la rénovation engagée en 2007 de cet édifice patrimonial majeur, propriété de la ville.
– Les Conseils de quartier, désormais au nombre de six, sont relancés.
– Le travail de réflexion préalable à la révision du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat est en cours avec l'ensemble des élus et bientôt avec les Conseils de quartier.
Demain vous pourrez apprécier de nouvelles avancées pour notre ville. Celles-ci ne peuvent advenir en « un coup de baguette magique ». Nous travaillons avec ardeur à ce qu'elles voient le jour rapidement.
Cela nécessite toutefois, que tous leurs aspects soient évalués et partagés :
– Un travail sur l'ensemble des équipements sportifs, utilisation et état, est déjà engagé. Il permettra d'orienter la politique sportive pour que tous puissent bénéficier d'une amélioration durable.
– Une étude en cours sur la restauration collective et nos équipements scolaires devrait nous aider à adapter l'implantation de nos écoles dans un souci de meilleur maillage adapté à l'évolution de notre ville.
– « La maison des familles » trouvera sa place dans l'actuelle maison des Jardins de l'Hôtel de Ville. Dès le début 2015, grâce au Comité consultatif créé à cet effet, nous discernerons ensemble, les priorités d'une politique familiale engagée.
– La vie économique de la ville se verra bientôt dotée d'outils permettant d'accompagner ceux qui souhaitent entreprendre et créer de l'emploi sur notre commune.
Ainsi, nous souhaitons ancrer notre ville dans une vision d'avenir, avec cohérence.
C'est pourquoi trop de hâte n'aboutirait qu'à agir en saupoudrage superficiel.
À l'approche du terme de cette année nous restons encore plus mobilisés et toujours à votre écoute.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

Majorité municipale « Ensemble, Osons Autrement Tassin la Demi-Lune »

VOTRE VILLE

(MAIRIE) les permanences des élus

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Le samedi de 9 h à 11 h 45 (uniquement service état civil).
Le Maire et les adjoints de Tassin la Demi-Lune reçoivent sur rendez-vous au 04 72 59 22 11.

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune
et Conseiller Général du canton de Tassin-Francheville.

Les prochains conseils municipaux auront lieu les mercredis 12 novembre à 19 h 30 et 17 décembre à 19 h.
Salle du conseil. Entrée libre.

Marie RIEUSSEC
1re Adjointe au Maire déléguée à la famille et à la petite enfance.
Le mercredi de 9 h à 12 h.

Katia PECHARD
2e Adjointe au Maire déléguée à la solidarité, aux affaires sociales et aux seniors.
Le samedi de 9 h à 11 h.

Louis PALAZON
3e Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, aux déplacements et à la voirie.
Le lundi de 14 h à 18 h.

Régis LABAUNE
4e Adjoint au Maire délégué aux grands projets, aux travaux, au cadre de vie et au développement durable.
Le lundi de 14 h 30 à 17 h 30.

Claire SCHUTZ
5e Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et à l'enseignement.
Le lundi de 14 h à 16 h
et le mercredi de 10 h à 12 h.

Corentin REMOND
6e Adjoint au Maire délégué au développement économique, à l'emploi et aux entreprises.
Le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30.

Pierre BERGERET
7e Adjoint au Maire délégué aux finances et au budget.
Le vendredi de 16 h à 18 h.

Anne-Claire HAENTJENS
8e Adjointe au Maire déléguée à la culture, au sport et à la vie associative.
Le mardi de 9 h à 12 h.

Guillaume GIRAUD
Conseiller municipal délégué, chargé de la jeunesse.
Le lundi de 15 h à 17 h.

François SINTES
Conseiller municipal délégué, chargé de la sécurité et de l'État civil.
Le jeudi de 9 h à 12 h.

Jacques BLANCHIN
Conseiller municipal délégué, chargé de la proximité, des conseils de quartier et du handicap.
Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

Christine BOULAY
Conseillère municipale déléguée, chargée de l'organisation administrative et des ressources humaines.
Le lundi de 14 h à 16 h.

Listes électorales

Vous avez jusqu'au mercredi 31 décembre 2014 à 17 h pour vous inscrire sur les listes électorales. Dès maintenant, procédez à votre inscription ou à votre changement d'adresse auprès du service État Civil de la mairie.
Les jeunes français qui ont eu ou auront 18 ans entre le 1er mars 2014 et le 28 février 2015 ont dû recevoir un courrier d'information courant octobre. Ils feront alors l'objet d'une inscription d'office. Ceux qui n'ont pas reçu de courrier doivent venir s'inscrire en Mairie.

Attention : pour éviter toute radiation d'office due à la mise à jour des listes électorales, les personnes qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent impérativement le signaler en Mairie en présentant une carte d'identité et un justificatif de domicile.

Recyclage : pour la première fois, les bulletins de vote et la propagande électorale en retour en mairie des élections européennes de mai ont été pris en charge dans une démarche de développement durable. En effet, plus d'un m3 de papier a été recyclé par une entreprise d'insertion du Rhône, pour être ensuite traité par des papetiers en France.

Nouveau conseiller municipal Stéphane BENAYOUN intègre le Conseil municipal en remplacement de Marie-Thérèse FAYOLLE, démissionnaire.

décembre

ANIMATIONS

dès 17 heures

Venez en famille !

18 h : La caravane de feu : spectacle déambulatoire de torches infernales, diabolo flamboyant, éventails de lumières

Danse lumineuse, maquillage fluorescent, décoration de lumignons, défilé aux lampions, concours de soupes…

Nouveauté “Lightpainting” : créer votre photo lumineuse

Promenade des Tuileries

avec la participation des associations et des commerçants

TASSiN
LA DEMI·LUNE

www.tassinlademilune.fr

FÊTE du LIVRE

plume de lune
à L'Atrium

ENTRÉE LIBRE
PARKING GRATUIT

Polars, enquêtes et sueurs froides

21 - 22 - 23 novembre 2014

www.mediatheque.tassinlademilune.fr
www.tassinlademilune.fr

PLEINE LUNE
LIBRAIRIE
04.72.59.05.13

Librairie
La Procure-LEO

librairie passages
11, rue de Brest Lyon 2e 04 72 56 34 84

RhôneAlpes Région

TASSIN
LA DEMI-LUNE